



## Communiqué de Presse

le 28 Mai 2018

# La Collectivité Territoriale de Martinique, la Préfecture de Martinique et l'ADEME lancent un Appel à projet Economie Circulaire !

Candidature à envoyer avant le :

- 1<sup>ère</sup> session : 14 Septembre 2018 à 12 h (heure locale)
- 2<sup>ème</sup> session : 18 Janvier 2019 à 12 h (heure locale)

### Pourquoi un Appel à Projet Economie Circulaire ?

*« L'économie circulaire a pour objectif de produire des biens et des services durables tout en limitant la consommation et le gaspillage des matières premières, d'eau et des sources d'énergie à tous les stades du cycle de vie. »*

Le concept d'économie circulaire est en pleine émergence en Martinique et constitue une vraie opportunité pour notre territoire aux regards des enjeux et des défis économiques, sociaux et environnementaux en présence. Le présent Appel à projets vise précisément à faciliter une meilleure appropriation de cette notion qui est encore trop peu connue du grand public, des acteurs publics et du monde de l'entreprise, mais également à libérer les synergies, les initiatives locales ou les projets de recherche qui feront de la Martinique un territoire exemplaire et prospère qui aura réussi sa transition vers l'économie circulaire.



Vous êtes une entreprise, une association, une chambre consulaire, un centre de recherche, une collectivité territoriale, etc. ? Devenez les pionniers et les ambassadeurs de l'économie circulaire en Martinique !

L'économie circulaire est un modèle ambitieux et cohérent qui vise à réconcilier l'économie avec l'environnement : elle concilie l'exigence de création de richesses ou de rentabilité économique d'une part, avec l'impératif de protection de notre environnement et de préservation de nos ressources d'autre part.

## Quels sont les bienfaits d'une Economie Circulaire ?

*Elle permet de baisser ses coûts de fonctionnement ou de production et de renforcer son positionnement sur le marché !*

- ➔ **Diminuer** sa dépendance au cours des matières premières et introduire des matières recyclées dans son processus de production...
- ➔ **Diminuer** ses coûts d'achats, de production ou de fonctionnement en limitant sa consommation d'énergie, d'eau ou en ayant recours à d'autres consommables...

→ **Développer** des synergies avec d'autres opérateurs privés ou publics de son territoire afin d'optimiser les coûts fixes (partage d'équipements, mutualisation d'achats de service, échange de matière ou d'énergie...)

*Elle favorise l'innovation et le développement de nouveaux marchés pour sa clientèle, ou de nouveaux services pour ses adhérents ou ses usagers !*

→ **Réfléchir** à de nouvelles façons de concevoir ou de commercialiser ses produits, mais également de garantir un service public performant aux administrés

→ **Imaginer** de nouvelles fonctions ou de nouveaux services associés à vos produits ou vos prestations

→ **Basculer** sur de nouveaux modèles économiques liés à la vente/l'offre de services et à la valorisation de son patrimoine immatériel

*Elle permet d'adopter une attitude exemplaire et d'anticiper les évolutions réglementaires !*

→ **Retravailler** sur ses processus d'achats qui intègrent une meilleure prise en compte des dimensions sociales et environnementales (et les sécuriser par la même occasion !)

→ **Fédérer** ses salariés ou les agents du service public autour de projets collaboratif et porteurs de sens

→ **Améliorer** sa réactivité face à des réglementations de plus en plus contraignantes

→ **Améliorer** son image et maximiser ses chances de succès dans les marchés publics

## 1 appel à projet, 2 approches... : COMMENT Y REpondre ?

**VOUS POUVEZ REpondre A CET APPEL A PROJET VIA DEUX APPROCHES :**

- 1- Faire la promotion de l'Economie Circulaire au sein de votre structure ou en externe, afin de faire émerger à moyen terme de nouveaux projets et de nouvelles synergies
- 2- Mettre directement en pratique des principes de l'économie circulaire au sein de votre structure avec comme objectifs, la réduction des consommations de ressources et des impacts environnementaux mais également dans le but d'envisager de nouvelles approches économiques basées sur l'interaction avec les acteurs du territoire.

### POUR PARTICIPER...

Le dossier de candidature et le cahier des charges sont disponibles en téléchargement aux adresses suivantes :

- [www.martinique.ademe.fr](http://www.martinique.ademe.fr)
- <http://www.collectivitedemartinique.mg/categorie/appels-a-projets/>

Les dossiers déposés seront présentés par le porteur de projet devant un comité de sélection composé de représentants de l'ADEME, de la Collectivité de Martinique, des services de l'Etat.

Le comité de sélection sera en mesure de décider de l'éligibilité ou non du projet en fonction de son intérêt régional et/ou de son potentiel.

*Pour plus d'informations, contacter :*

**Charlotte GULLY – 05 96 63 65 60**

[charlotte.gully@ademe.fr](mailto:charlotte.gully@ademe.fr)

**Eugénie CIBOIS – 05 96 63 66 72**

[eugenie.cibois@ademe.fr](mailto:eugenie.cibois@ademe.fr)

**Lionel QUILLE – 05 96 55 26 54**

[lionel.quille@collectivitedemartinique.mq](mailto:lionel.quille@collectivitedemartinique.mq)

**Maryse MARIE-CLAIRE – 05 96 55 62 29**

[maryse.marie-claire@collectivitedemartinique.mq](mailto:maryse.marie-claire@collectivitedemartinique.mq)

**Marie-Eugénie LOUVOUNOU – 05 96 39 47 82**

[marie-eugenie.louvounou@collectivitedemartinique.mq](mailto:marie-eugenie.louvounou@collectivitedemartinique.mq)